

## MONTAGNES DU HAUT FOREZ



# En justice contre le projet éolien

■ Les opposants de l'association Vent du Haut Forez attaquent en justice l'autorisation d'exploiter cinq éoliennes au col de la Loge, accordée par le préfet. Photomontage Vent du Haut Forez

PAGE 26

### PETITES LIGNES DANS LA LOIRE

## L'exemplarité du sauvetage de la liaison SNCF Saint-Étienne/Boën



■ Photo Élie GRILLET

PAGE 17

### DANNAIS

## Attaqué par les chiens chappés de l'élevage de son voisin

PAGE 11



MONTAGNES DU HAUT FOREZ PROJET ÉOLIEN

# L'autorisation d'exploiter du préfet attaquée en justice par les opposants

L'association Vent du Haut Forez a présenté un recours devant le tribunal administratif de Lyon pour empêcher l'installation de cinq éoliennes.

Le préfet de la Loire Evence Richard a accordé l'autorisation d'exploiter cinq éoliennes au col de la Loge en novembre. Un peu plus tôt, le tribunal administratif avait annulé l'autorisation de défrichement pour ce même projet. On se doutait que le dossier n'en resterait pas là et un nouvel épisode s'est joué il y a quelques jours.



« Notre montagne et ses habitants méritent mieux que ce sort et que cette décision partielle et injuste », expliquent les opposants qui ont réalisé une simulation du projet depuis l'extrémité nord des Hautes Chaumes à la Lite. Photomontage Vent du haut Forez

## « Un déni de démocratie »

Les opposants à cette installation, les membres de l'association Vent du Haut Forez, ont décidé de porter une nouvelle fois l'affaire en justice. Cette fois, comme l'explique le secrétaire Marc Dupuis, « nous avons lancé un nouveau recours auprès du tribunal administratif de Lyon pour faire annuler l'autorisation d'exploitation du parc éolien ». Un énième rebondissement jugé nécessaire par les opposants. Ces derniers n'ont toujours pas accepté la décision du représentant de l'État de refuser l'autorisation d'exploiter les éoliennes à Chérier et La Tuilière mais d'accepter celle pour les monts du Forez. Pour eux, « les arguments correspon-

dent exactement à la problématique de l'implantation au col de la Loge ».

À savoir : la proximité des captages d'eau potable, la présence des Hautes Chaumes et

la forte opposition au projet.

« L'opposition de la population est encore plus forte ici, notamment à cause des inquiétudes pour les sources », détaille Marc Dupuis. Ce der-

nier n'oublie pas les espèces protégées (la chouette chevêche, les chauves-souris) : « Elles n'auraient rien à craindre sur les crêtes du Haut Forez, alors qu'elles se-

## « Leurs actions n'empêcheront pas le projet »

Dans les rangs de l'association Forez Madeleine, favorable aux énergies renouvelables et donc à l'éolien, on s'attendait à une nouvelle procédure des opposants. Mais pour Patrice Potonnier, son responsable, « leurs actions n'empêcheront pas la réalisation du projet. Elles ne peuvent que la retarder ». Ce dernier ne cache pas son agacement et regrette que « les opposants ne proposent jamais d'alternative crédible ». Le ton se fait ensuite plus dur : « Ils

attaquent quoi cette fois ? La couleur des éoliennes ? Si le sujet n'était pas aussi important pour le territoire, on pourrait en rire. » Et de rajouter : « Qu'ils dépendent leurs économies en frais de justice, nous, nous préférons les investir dans des actions positives pour les habitants. » Avant de conclure : « FME reste favorable aux projets éoliens du Haut Forez et de la Madeleine et nous continuerons à les soutenir. »



« Nous espérons que la raison saura l'emporter »

Marc Dupuis, secrétaire de l'association du Haut Forez

raient fortement marquer sur les Monts de la Loire... ».

Vent du Haut Forez a fait l'opposition des monts du Forez, mobilisés pour le projet mais aussi pour les habitants, ainsi que pour le Parc naturel régional du Haut Forez. La Commission départementale des sites et paysages a refusé d'oublier l'avis défavorable donné par le commissaire enquêteur lors de l'étude. Quoi qu'il arrive, l'opposition promet de « continuer à informer les habitants et ceux qui est pour nous une véritable démocratie. Nous avons gagné plusieurs des combats engagés et nous continuerons à agir jusqu'à ce que la raison saurait l'emporter. »

Naël

PRÉCISION Les services de la préfecture n'ont pas pu évaluer l'impact du projet.



FOREZ PROJET ÉOLIEN

# Simulation d'exploiter du préfet en justice par les opposants



“ Nous espérons que la raison saura l'emporter ”

Marc Dupuis secrétaire de l'association Vent du haut Forez

« Notre montagne et ses habitants méritent mieux que ce sort et que cette décision partielle et injuste », expliquent les opposants qui ont réalisé une simulation du projet depuis l'extrémité nord des Hautes Chaumes à la Lite. Photomontage Vent du haut Forez

ent exactement à la problématique de l'implantation au col de la Loge ».  
savoir : la proximité des captages d'eau potable, la présence des Hautes Chaumes et

la forte opposition au projet. « L'opposition de la population est encore plus forte ici, notamment à cause des inquiétudes pour les sources », détaille Marc Dupuis. Ce der-

nier n'oublie pas les espèces protégées (la chouette chevêche, les chauves-souris) : « Elles n'auraient rien à craindre sur les crêtes du Haut Forez, alors qu'elles se-

raient fortement menacées sur les Monts de la Madeleine... ».

Vent du Haut Forez rappelle l'opposition des maires du secteur, mobilisés contre le projet mais aussi celle des habitants, ainsi que celle du Parc naturel régional ou de la Commission départementale des sites et paysages. Sans oublier l'avis défavorable donné par le commissaire enquêteur lors de l'enquête. Quoi qu'il arrive, l'association promet de « continuer à informer les habitants de ce qui est pour nous un déni de démocratie. Nous avons déjà gagné plusieurs des procédures engagées et nous espérons que la raison saura l'emporter. »

Naël Dandachi

PRÉCISION Les services de la préfecture n'ont pas pu être joints

## « Leurs actions n'empêcheront pas le projet »

Dans les rangs de l'association Forez Madeleine, favorable aux énergies renouvelables et donc à l'éolien, on s'attendait à une nouvelle procédure des opposants. Mais pour Patrice Potonnier, son responsable, « leurs actions n'empêcheront pas la réalisation du projet. Elles ne peuvent que le retarder ». Ce dernier ne cache pas son agacement et regrette que « les opposants ne proposent jamais d'alternative crédible ». Le ton se fait ensuite plus dur : « Ils

attaquent quoi cette fois ? La couleur des éoliennes ? Si le sujet n'était pas aussi important pour le territoire, on pourrait en rire. » Et de rajouter : « Qu'ils dépensent leurs économies en frais de justice, nous, nous préférons les investir dans des actions positives pour les habitants. » Avant de conclure : « FME reste favorable aux projets éoliens du Haut Forez et de la Madeleine et nous continuerons à les soutenir. »